

2022 c'est la valeur du point !

organismes sociaux



la
cgt

sécurité sociale

QUINTESSANCE SECU



Alors que l'UCANSS, le doigt sur la couture devant le ministère, envisageait tranquillement en décembre de nous imposer une nouvelle année blanche pour 2022 et ce, malgré une inflation galopante, c'était compter sans la Cgt ! Après l'échec d'une négociation sur la classification dont l'employeur et le ministère portent l'entière responsabilité, l'UCANSS affiche clairement sa volonté d'exclure toutes mesures collectives pour le personnel de la Sécu et persiste dans sa politique de « bas salaires ».

Face au mépris de nos dirigeants envers les salariés de la Sécu, la Cgt et l'ensemble des organisations syndicales ont agi en intersyndicale pour obtenir une augmentation de la valeur du point dès cette année.

Pour la FNPOS-Cgt, l'augmentation chaque année de la valeur du point est la seule mesure de justice sociale d'augmentation des salaires pour tous :

- Elle exige, dans le cadre des négociations entre le COMEX et le Ministère, que soit sacralisée une part importante d'une RMPP annuelle pour l'augmentation de la valeur du point et une autre part consacrée aux mesures de rémunération conventionnelles.
- Elle exige, une augmentation de la valeur du point à 10€ dès 2022 afin de rattraper l'inflation depuis son gel en 2010 à la sécu.
- Enfin elle exige la réouverture d'une négociation de la classification avec une enveloppe permettant à minima le déplafonnement des points d'expérience, l'attribution de points de compétence tous les 3 ans pour tous les salariés de la Sécu et l'évolution sur 3 niveaux minimum tout au long de la carrière.

QUINTESSANCE SECU
Mars - 2/22 n°016
Collectif SECU

" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."

Ambroise Croizat

Les salariés de la Sécu revendiquent le point à 10 euros

Dès le début d'octobre et avant le 12^{ème} congrès de la FNPOS-CGT, le collectif sécu a envoyé aux syndicats un Kit complet pour l'augmentation de la Valeur du Point à 10€ et des propositions d'actions dans les caisses de Sécu avant la RPN salaire du mois de Décembre 2021.

Une forte mobilisation des syndicats Cgt dans les organismes de Sécu, ainsi qu'une intersyndicale large ont obligé le COMEX à demander une enveloppe complémentaire, qu'il a souhaité malheureusement flécher sur les « bas salaires », excluant ainsi 83% des salariés en CDI.

Le 13 décembre 2021 et le 18 janvier 2022 l'intersyndicale a appelé l'ensemble des salariés à se mettre en grève.

Le 27 janvier les salariés de la Sécu se sont mobilisés sur les salaires et l'emploi à l'appel de la confédération.

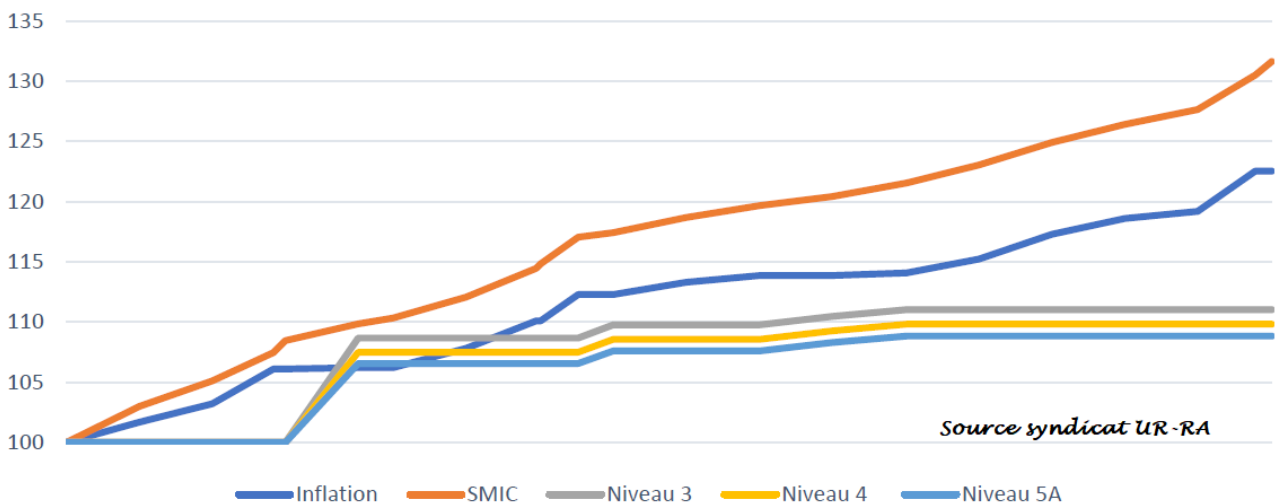
Le 17 février 2022, la Cgt a appelé seule à maintenir la pression par un mouvement de grève à la Sécu.

Force est de constater que la pression auprès de l'UCANSS a obligé l'employeur à convoquer une 4^{ème} et dernière RPN pour les salaires 2022.

Le 9 mars 2022 la Cgt appelle l'ensemble des salariés de la Sécu à un mouvement important pour arracher une mesure collective auprès du Ministère.

**A la Cgt on ne lâche rien.
Le 9 mars, pour 2022,
c'est le moment ou jamais...
Tous en grève pour le point à 10€ !**

Taux d'évolution des salaires entre 2005 et 2022 comparés au SMIC et à l'inflation



Des actions dans de nombreuses caisses de Sécu...



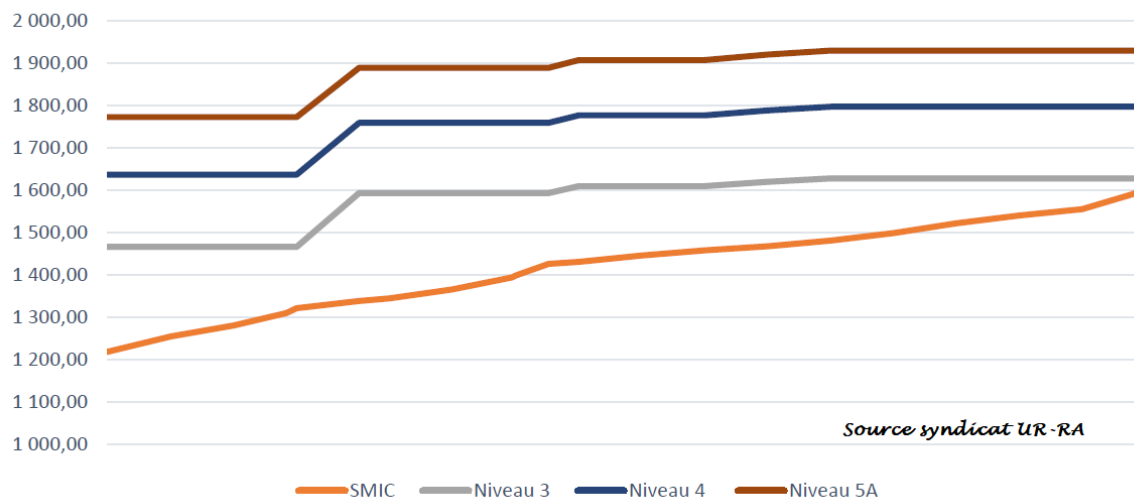
Tableau du nombre de grévistes dans les Régions pour la valeur du point

SECU - Taux de grévistes Valeur du point

Action Valeur du point 10€								
<i>Et une 5ème journées...</i>	organismes ayant répondu	TOTAL %	organismes ayant répondu	TOTAL %	organismes ayant répondu	TOTAL %	organismes ayant répondu	TOTAL %
		13/12/2021		18/01/2022		27/01/2022		17/02/2022
Ile-de-France	27	13.2	25	6.1	25	4.9	24	2.2
Grand-Est	29	27.6	28	20.2	29	9.9	31	4.9
Nouvelle-Aquitaine	33	24.1	35	15.4	33	12.1	28	8.4
Auvergne-Rhône-Alpes	34	31.3	33	21.5	33	11.4	31	9.3
Normandie	16	23.1	15	12.2	14	8.4	16	2.1
Bourgogne-Franche-Comté	21	27.4	20	17.5	19	13.3	19	7.0
Bretagne	12	38.9	12	26.5	11	13.0	11	5.1
Centre-Val-de-Loire	16	21.6	15	9.9	15	7.3	12	5.9
Corse	5	26.0	5	7.6	4	2.6	4	12.8
Occitanie	31	31.7	29	22.2	31	14.4	29	12.9
Pays-de-la-Loire	16	34.6	15	22.4	16	12.7	12	7.2
Hauts-de-France	19	25.8	19	16.7	19	7.5	18	2.7
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	18	38.2	17	19.5	17	15.2	17	9.4
Outre Mer	10	16.3	10	6.5	8		9	2.6
Total	287	25.7	278	15.9	274	9.7	261	6.0

Source UCANSS

Evolution des salaires bruts entre 2005 et 2022



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse de l'entreprise :

Adresse personnel :

N° Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à la **Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT** : 263 rue de Paris – Case 536 – 93515 Montreuil cedex
 Téléphone : 01.55.82.87.01 – mail : fede@orgasociaux.cgt.fr
 Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise



SECU : la lutte continue !



collectifsecu@orgasociaux.cgt.fr

Le 9 mars, on s'arrache pour la valeur du point...

C'EST MAINTENANT OU JAMAIS!!

La mobilisation sur les salaires impulsée par la CGT dès le mois d'octobre a permis de faire entendre l'urgence et la nécessité d'augmenter la valeur du point.

Le 17 février, l'employeur n'est toujours pas parvenu à faire avaler aux organisations syndicales ses mesurette à la seule destination des très bas salaires, excluant 84% du personnel en CDI.

La CGT reste fidèle à la revendication du personnel :

Le point à 10€ un c'est tout !



Dépité et dépassé par le rapport de force, le directeur de l'UCANSS est contraint de revenir vers le COMEX et le ministère le 9 mars 2022.

Grâce à la mobilisation des salariés, l'employeur annonce une 4ème RPN. Ce sera la dernière ! ...

La journée du 9 mars décidera de l'augmentation, ou pas, des salaires dans la sécu.

C'est maintenant ou jamais ! Faisons monter la pression en mars.

Pas une seule caisse, pas un organisme sans actions !

L'augmentation de la valeur du point ne se fera que par une mobilisation exceptionnelle des salariés.

Le 9 Mars 2022, on arrache la victoire

Toutes et tous en grève

ON LÂCHE RIEN !

